



ARS **INFOS**

Octobre 2021



PANNEAU POCKET

Nous avons changé d'application de communication. Depuis le 1^{er} octobre, pour pouvoir suivre le fil d'information en temps réel, vous devez télécharger **PANNEAUPOCKET** sur votre téléphone ou votre tablette. *Cf notice jointe.*

N°1

Le numéro 1 Français des solutions d'alertes et d'informations.

+ de **6800 entités** (Mairies, Gendarmeries, EPCI...) utilisent PanneauPocket.

Disponible sur

PanneauPocket Village

Alerte de coupures de courant

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, des travaux vont être réalisés sur le réseau électrique qui vous alimente. Ils entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Retrouvez les dates et horaires des coupures en [clicquant ici](#).

COUPURE DE COURANT

PANNEAUPOCKET

Informe et Alerté les habitants



REPAS DES ANCIENS

Cette année encore la situation sanitaire ne nous permettra pas d'organiser le repas des Anciens. Nous le regrettons mais nous ne souhaitons pas mettre en péril la santé des uns ou des autres.

Comme l'année dernière, nous viendrons à votre rencontre avec un cadeau pour que vous puissiez passer des bons moments malgré tout.

La distribution aura lieu **le 15 janvier prochain, à partir de 14 heures.**



OUVRIER MUNICIPAL

M. Guy BARBIER que vous connaissez tous quitte le village d'Ars-Laquenexy pour de nouvelles responsabilités.

À sa place, nous accueillons **M. Alexis MONACHON** à qui nous souhaitons pleine réussite dans son nouvel emploi. Il a pris sa fonction le 12 octobre 2021.



SAINT NICOLAS

Cette année, St NICOLAS vous invite à venir le retrouver sur **la place de l'église le 4 décembre 2021 à partir de 15 heures 30.**

Il proposera à **TOUS** des boissons chaudes (vin chaud, jus de pomme), des gâteaux et des confiseries.

Les enfants de moins de 11 ans recevront une invitation qui leur permettra de venir le rencontrer et de se voir offrir un petit souvenir gourmand.



EXTINCTION NOCTURNE

À la suite de dégradations sur les horloges situées au sein des armoires électriques, la municipalité a dû faire intervenir des électriciens pour les remettre en état. De nouvelles plages horaires ont ainsi été paramétrées. L'éclairage public est maintenant coupé de minuit à 5 heures 45 du matin. Cette extinction permettra quelques économies en électricité mais surtout est favorable aux animaux nocturnes tels que les chauves-souris dont la population est en baisse notable ces dernières années. Elles participent pourtant activement à l'équilibre naturel et sont gourmandes de papillons qui font proliférer les chenilles processionnaires. Cela permet également de contempler un ciel étoilé.



INCIVILITES

La commune s'est dotée d'une aire de jeux pour enfants. Depuis son aménagement cette aire est régulièrement utilisée par de jeunes enfants accompagnés de leurs parents et/ou grands-parents.

Durant les vacances et notamment le soir, cet espace a été occupé par des adolescents, voire jeunes adultes du village. L'élément principal de l'espace ludique a été dégradé. Un élément plastique a été brûlé avec un briquet. Dernièrement une protection anti chute a été arrachée. Des mégots, des joints, des préservatifs étaient répandus dans la partie haute du jeu ainsi que sur le sol souple. La commune a dû procéder au nettoyage et de l'aire.

Pour assurer la sécurité des enfants, elle devra faire appel à une société spécialisée afin de remettre le jeu aux normes.

Ces faits ont fait l'objet d'un signalement à la gendarmerie de Courcelles Chaussy qui a également enregistré une plainte pour dégradations de l'aire de jeux. Une surveillance accrue du secteur sera effectuée par les forces de l'ordre.


i

Ceci est l'occasion de rappeler la définition du mot « civisme » : c'est le respect du citoyen et de la collectivité.

C'est pourquoi il est dommage de constater dans les rues, çà et là, la présence de résidus de végétaux, de terre, de gravas, de mobiliers jetés dans les fossés, dans les haies ou aux détours d'un chemin, alors que la Eurométropole met à la disposition de ses administrés des composteurs, des déchetteries et un service d'enlèvement d'encombrants.

Pour certains, les trottoirs deviennent des lieux de parking ou de stockage. Alors que ceux-ci sont réservés aux enfants et à leurs accompagnants qui se rendent aux écoles et à ceux qui depuis le confinement sont nombreux à marcher dans le village.

Les plantations situées à moins de deux mètres de la limite séparative ne doivent pas dépasser 2 m de hauteur, ni la limite de propriété. Merci aux d'habitants d'assurer la libre circulation aux piétons en taillant les arbres dans leur limite réglementaire

Certains laissent se développer une végétation inesthétique sur leur portion de trottoir. L'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires riverains de la voie publique. Les mauvaises herbes qui passent sous votre murette pour ressortir sur les trottoirs doivent être éliminées par vos soins.

Enfin, chers amis à 4 pattes, merci de rappeler à vos propriétaires qu'ils sont tenus de procéder au ramassage de vos déjections sur tout ou partie du domaine public communal.

Toutes les incivilités, constituent des infractions prévues et réprimées par plusieurs textes et règlements. Souvenons-nous de cet adage « je ne fais pas aux autres ce que je ne voudrais pas que l'on me fasse » nous continuerons à vivre paisiblement et en bonne harmonie dans le village.



TAXE FONCIERE : une explication s'impose

Si vous avez regardé de près votre avis de taxe foncière, Vous avez pu remarquer que la présentation avait changé. En effet, la part du Département n'y figure plus.

Dans le cadre de la réforme fiscale sur les impôts locaux, la distribution a changé. La suppression de la taxe d'habitation qui deviendra effective pour tous en 2023, se traduit par une perte de ressources pour les communes. Cette perte est compensée à partir de 2021 par le transfert aux communes de la part départementale de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties.

C'est pour cela que vous avez vu passer votre taux de 9,83 % à 24,33 %.



BROYAGE DES SAPINS

La mairie en partenariat avec l'Eurométropole a décidé de vous proposer un lieu où déposer vos sapins de Noël. Ceux-ci seront broyés. Un document vous sera distribué pour vous donner toutes les indications nécessaires pour participer à cette collecte de sapins.



TRAVAUX

Dans le quartier de la Vieille Croix, les vasques nouvellement posées ont un défaut d'étanchéité reconnu par le fabricant. Elles seront changées dans le cadre de la garantie dès que possible.

